



HAL
open science

A propos de l'expression nominale "le fait est que"

Véronique Lenepveu

► **To cite this version:**

Véronique Lenepveu. A propos de l'expression nominale "le fait est que". Le Français Moderne - Revue de linguistique Française, 2009, [77 année] (2), pp.199-218. hal-02168874

HAL Id: hal-02168874

<https://hal.science/hal-02168874>

Submitted on 29 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Version pre-print

A propos de l'expression nominale *le fait est que*

Véronique LENEPVEU

0. Introduction

Parmi les expressions nominales permettant d'assurer une fonction connective interphrastique, nous nous sommes intéressée à la construction *le fait est que p*. Si on regarde dans le *Trésor de la langue française* (TLF) ou dans le *Grand Robert de la Langue Française* (GR), on s'aperçoit que deux types de paraphrases sont proposées pour cette expression nominale, d'une part : *il est vrai que*, *il est indéniable que* et d'autre part, *il faut admettre que*, *il faut reconnaître que*¹. Le premier type de paraphrase tend à faire de *le fait est que* un marqueur de modalité, et met donc en évidence la valeur sémantique de cette expression, tandis que le deuxième type de paraphrase met en avant sa valeur confirmative voire concessive, et par là, sa valeur pragmatique de marqueur d'interaction verbale. Nous voulons rendre compte de ces deux paraphrases, c'est-à-dire expliquer que *le fait est que* puisse assurer une fonction pragmatique, mais servir aussi simultanément à faire valoir la vérité de la proposition, et à renforcer ainsi la portée du point de vue introduit. Nous adoptons ici le cadre de la théorie polyphonique qu'ont proposé O. Ducrot et J.C. Anscombe (Anscombe et Ducrot 1983, Ducrot 1984), et nous nous appuyons, à un moment donné, sur la théorie scandinave de la polyphonie de Nølke et de la ScaPoLine², pour montrer comment *le fait est que* indique un positionnement du locuteur par rapport à d'autres discours généralement présents dans le co-texte gauche, et vise en même temps à renforcer la portée du point de vue introduit en faisant valoir la validité de la proposition.

Dans cette perspective, et pour comprendre le fonctionnement sémantico-pragmatique de cette locution, nous prendrons en compte sa structure syntaxique. Si *le fait est que* présente un certain degré de figement qui justifie l'appellation de locution, nous verrons qu'elle conserve une relative capacité à se défiger, laquelle fait apparaître la notion de fait comme sémantiquement isolable³. C'est pourquoi nous étudierons le fonctionnement de *le fait est que* en relation avec deux locutions

¹ Le TLF (1980, tome 8 : 618) propose précisément : *Il est vrai, indéniable que, il faut admettre que*, et le GR (1992, tome 4 : 286) : *il est vrai, il faut reconnaître, admettre que...*

² La théorie SCAndinave de la POLyphonie LINGuistique. Voir en particulier Nølke, Fløttum & Norén (2004).

³ Pour l'origine du substantif *fait*, nous renvoyons au Dictionnaire historique de la langue française (1992, tome 1 : 775) :

Fait : n. m. est issu (v. 1160) du latin *factum*, participe neutre substantivé de *facere* ; son premier sens est « action humaine » et notamment « action remarquable » (1170), d'où *fait d'armes, hauts faits* ; (*être le fait de qqn* signifiait « (constituer) sa manière d'agir » (XIIIe s.) ; l'emploi en droit au sens de « part, bien » (1283) est sorti d'usage. *Fait* a une autre valeur générale, désignant ce qui est arrivé, ce qui existe réellement (v. 1160), d'où le sens d'« événement » (1268), qui donne lieu à plusieurs locutions adverbiales : *tout à fait* (1200), *en fait* (1268), *de fait* (1283), etc. ; enfin, par extension, *le fait*, c'est « le sujet dont il est question » (1268).

adverbiales également figées construites aussi à partir du lexème *fait* et reconnues comme connecteurs : *en fait* et *de fait*. Puis, nous nous demanderons dans quelle mesure *le fait est que p* s'apparente aux constructions dites spécificationnelles telles que *la vérité est que p*, *le problème est que p*, *la solution est que p*, *l'essentiel est que p*, A cette fin, nous nous appuyerons sur les analyses de Higgins (1976) qui définit les phrases copulatives spécificationnelles comme des copulatives dont le sujet (défini en termes de position) fonctionne comme l'étiquette d'une liste et dont l'attribut spécifie un élément de cette liste⁴, mais nous aurons également en arrière-plan l'analyse récente de D. Legallois (2006), qui a mis en avant le rôle de ces constructions dans la structuration d'un texte ainsi que leur fonctionnement comme modalisateur⁵.

Précisons que notre analyse se fonde sur des exemples attestés pris dans différents types d'écrits puisque nous avons utilisé la base de données FRANTEXT non catégorisé (tous genres confondus) et, comme complément, lorsque cela nous apparaissait nécessaire, le CD-ROM du Monde 2001-2002.

1. Une locution figée *le fait est que*

En l'absence d'étude diachronique de la locution qui mettrait en évidence un processus de grammaticalisation⁶, nous nous contenterons d'observer que son expansion est assez tardive et que si la première occurrence trouvée dans Frantext date de 1642, c'est manifestement au 19^{ème} (à partir de 1850) que l'emploi de la locution se développe⁷. Nous donnerons quelques indices qui laissent penser que la locution était au départ moins figée qu'elle ne l'est maintenant, mais surtout, en utilisant les tests syntaxiques habituels, nous montrerons que la locution n'est encore que relativement figée, c'est-à-dire qu'elle ne l'est pas totalement sur le plan syntaxique, et nous verrons que sur le plan sémantique, nous sommes loin de l'opacité complète.

⁴

Plus précisément, une phrase copulative peut recevoir une interprétation spécificationnelle si le SN à gauche de la copule présuppose l'existence d'un référent unique et si l'élément à droite spécifie ce référent unique. Par exemple, la phrase *Mon meilleur ami est Pierre* (Boone 1998 : 68) est dite spécificationnelle parce qu'elle spécifie une valeur (*Pierre*) pour la variable « le X qui est mon meilleur ami ». Pour une analyse critique des travaux de Higgins (1976), voir Boone (1998), Van Peteghem (1987 & 1991). Nous renvoyons également à Blanche-Benveniste (1992) qui s'est intéressée à ce type de constructions lorsque la partie verbale est constituée d'une complétive ou d'une infinitive : *le résultat est qu'ils ne comprennent rien / la conclusion est qu'il faut partir / l'impression générale est qu'il a tort / l'erreur est de lui avoir fait confiance /...*

⁵

Voir aussi Legallois & Gréa (à paraître). La fonction modalisatrice des constructions spécificationnelles est évoquée par les deux auteurs, même s'ils développent surtout le rôle de ces constructions dans la mise en relation des différentes parties du texte. Précisément, les noms sous-spécifiés comme *problème*, *question*, *solution*, *réponse* signalent explicitement des structures d'enchaînement ; les structures d'enchaînement sont des modes d'organisation repérables au moyen des couples *problème/solution*, *objectif/réalisation*, *désir/assouvissement* et valables pour tous types de textes : un problème ou une question à résoudre, un objectif à réaliser, un désir à combler, une connaissance à acquérir sont des situations que mettent en jeu les structures d'enchaînement ; les noms sous-spécifiés qui peuvent être pris comme des méta-termes pour désigner ces structures d'enchaînement vont baliser le texte comme les connecteurs et participer à sa structuration en signalant certaines structures d'enchaînement, qu'ils soient employés ou non dans une construction spécificationnelle. Un certain nombre de noms sous-spécifiés comme *crainte*, *fait*, *espoir* vont jouer le rôle de connecteurs et simultanément de modalisateurs.

⁶

Voir dans cette perspective, l'analyse de Schwenter & Traugott (2000) du connecteur *in fact*.

⁷

On trouve précisément, dans Frantext, 2 occurrences de cette locution à la fin du 17^{ème}, 3 entre 1700 et 1750, 36 entre 1750 et 1800, 24 entre 1800 et 1850, 145 entre 1850 et 1900, et enfin 213 occurrences au 20^{ème}.

a) le verbe *être* est toujours au présent de l'indicatif. Si l'imparfait a été possible, nous n'avons rencontré qu'un seul exemple dans Frantext à la fin du 19^{ème} :

- (1) Ma chère amie, dit Mimi piquée, je vois où vous voulez en venir, à me faire croire que Rodolphe est amoureux de vous, et qu'il ne pense plus à moi. Mais vous perdez votre temps, et avec lui, et avec moi. **Le fait était** que Rodolphe n'était aimable avec Amélie que pour l'attirer chez lui souvent, et avoir l'occasion de lui parler de sa maîtresse (Frantext, Murger H., *Scènes de la vie de bohème*, 1869)⁸

b) un syntagme nominal ou une construction infinitive ne peuvent pas se substituer à la complétive (*le fait est que... / *le fait est de...*), il est seulement possible d'opérer une commutation avec l'adverbe de lieu *là*⁹ : *le fait est là*. Des exemples attestés :

- (2) La transformation des choses et des hommes en bigoterie est un mystère inexplicable, mais **le fait est là**. Chacun peut avoir observé que les bigots ne marchent pas, ne s'asseyent pas, ne parlent pas, comme marchent, s'asseyent et parlent les gens du monde (Frantext, Balzac H. de, *Une double famille*, 1842)
- (3) Après un certain âge, tout homme est responsable de son visage. Le mien... mais qu'importe ! **Le fait est là**, on me trouvait du charme et j'en profitais. (Frantext, Camus A., *La Chute*, 1956)
- (4) Comment il a réussi, ça c'est une autre paire de manches. Mais **le fait est là**. Il gagne des mille et des cent, il a un train de vie, des notes de frais en veux-tu en voilà. (Frantext, Nourissier F., *Le Maître de maison*, 1968)

Nous observons cependant que la locution supporte certaines manipulations syntaxiques :

c) Le substantif *fait* peut fonctionner anaphoriquement comme reprise de la locution, y compris dans son emploi actuel (cf. ex. 7), la reprise anaphorique ayant pour effet de défiger la locution dans la mesure où elle opère une décomposition syntaxique et sémantique de celle-ci :

- (5) Lucie : C'est que naturellement je ne m'écoute pas ; je ne suis pas douillette... mais **le fait est que** je suis malade, et que je ne prendrai pas de leçon de danse.
Toinette : Oh ! ce dernier **fait-là** me paraît certain ; aussi j'y crois sans peine. Allons, je vais donner le cachet (Frantext, Genlis Mme de, *L'enfant gâté*, 1779)
- (6) Un plus grand nombre de citations n'étant nullement nécessaire, voici maintenant à quoi se réduit le point de la discussion. **Le fait est que** les divers animaux ont chacun, suivant leur genre et leur espèce, des habitudes particulières, et toujours une organisation qui se trouve parfaitement en rapport avec ces habitudes. De la considération de **ce fait**, il semble qu'on soit libre d'admettre, soit l'une, soit l'autre des deux conclusions suivantes, et qu'aucune d'elles ne puisse être prouvée. (Frantext, Lamarck J-B., *Philosophie zoologique*, 1809)
- (7) **Le fait est que** dans certaines conditions déterminées, l'effet restrictif ou dépressif qui en principe résulte du prélèvement d'impôts, est relativement plus faible que l'effet d'expansion provenant des dépenses publiques financées moyennant l'impôt. Une explication au moins partielle de **ce fait** a été donnée par l'économiste finlandais Haavelmo. (Frantext, Collectif, *L'Univers économique et social*, dir. François Perroux, 1960).

⁸ Le gras dans les exemples est de nous.

⁹ La locution entière est également combinable avec l'adverbe de lieu *là* : *Vous ne comptez donc pas sur les directions de ces partis de gauche ? Pour l'instant non parce que le fait est là que sur des questions de politique majeures, il y a des désaccords* (Le Monde, 19/11/02)

d) L'incise, si elle est possible, peut être vue comme indice aussi de la relativité du figement mais elle ne se rencontre dans aucun des textes du 20^{ème}. Pour exemples :

- (8) CAMPUSSANE PAYSAN
Seigneur, me ferez-vous la grace
D'escouter un discours qu'il faut que je vous fasse ?
SANCHE
Parlez.
CAMPUSSANE PAYSAN
Le fait est donc Monsieur le Gouverneur,
Que je suis laboureur et fils d'un laboureur
Natif de Miguel Turre, et que dès mon jeune âge
(Frantext, Guérin de Bouscal Guyon, *Le Gouvernement de Sanche Pansa*, 1642)

- (9) SGANARELLE
Venons **au fait** mon ami, venons **au fait**
THIBAUT
Le fait est, Monsieur, que¹⁰ je venons vous prier de
Nous dire ce qu'il faut que je fassions
(Frantext, Molière, *Le Médecin malgré lui*, 1667)

Soit encore :

- (10) « **Le fait est**, capitaine, **que** vous pouvez vous vanter de faire un crâne père de famille, dit l'autre avec l'accent d'une intime conviction » (Frantext, Sue E., *Atar-Gull*, 1831)
(11) **Le fait est**, ricana Jory, **que** Fagerolles ne s'est pas laissé piller comme un niais (Frantext, Zola E., *L'œuvre*, 1886).

e) La présence d'un adverbe en fonction de connecteur pragmatique au sein de la locution est également l'indice d'une certaine souplesse ; on trouve ainsi 3 exemples dans Frantext de la combinaison possible de la locution avec l'adverbe concessif *cependant*, dont un exemple au 20^{ème} ¹¹:

- (12) Le même jour je perdis ma cause ; et M Goëzman, en sortant du conseil, dit tout haut à mon avocat, devant plusieurs personnes, qu'on avait opiné du bonnet d'après son avis. **Le fait est cependant que** plusieurs conseillers sont restés d'un sentiment contraire au sien (Frantext, Beaumarchais P-A. de, *Mémoires contre M. Goëzmann*, 1774)
(13) (...) comment cet homme a eu l'idée de se faire homme de lettres, de composer un livre, comment il a pu se faire nommer bibliothécaire de la bibliothèque particulière du roi. **Le fait est cependant que** tout cela est accompli. Je ne dirai ni bien ni mal de son livre que je n'ai point lu, quoiqu'on assure qu'il soit assez amusant. (Frantext, Delécluze E-J./ Journal : 1824 – 1828 / 1828)
(14) **Le fait est cependant que**, tandis que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis n'ont jamais vraiment connu d'autres systèmes que celui-ci, la plupart des démocraties, hors du Commonwealth britannique, n'ont jamais manifesté le moindre désir de l'adopter (Frantext, Lidderdale D-W, *Le Parlement français*, 1954)

On relève aussi un unique exemple attestant la possibilité d'insérer *donc* au sein de la locution, exemple qui date du 20^{ème} :

- (15) **Le fait est donc que** l'univers où la quantité d'information économique est accrue, où les réseaux d'information sont plus nombreux et plus complexes, où l'utilisation effective des réseaux est plus intense, est tout le contraire d'un univers irénique ou spontanément harmonique. (Frantext, Perroux F., *L'économie du XXème siècle*, 1964)

¹⁰ *le fait est que* constitue ici une reprise anaphorique du SN *le fait*.

¹¹ La locution peut aussi se combiner avec l'adverbe concessif *pourtant*.

f) Notons également la présence éventuelle d'une virgule entre *le fait est* et *que*¹², y compris au 20^{ème} :

(16) FINETTE

(...) Ça, venons donc **au fait**.

Le COMTE

Le fait est, que j'adore

Ta charmante maîtresse ; et je dis plus encore

(Frantext, Destouches Ph., *Le Dissipateur ou l'Honneste*, 1736)

(17) « Au fond, il ne sait s'il doit se fâcher ou rire : « Mon dompteuse est bien rude », dit-il souvent. Et **le fait est, que** cette trépidante quinquagénaire a beau macérer dans les onguents le lait de concombre, elle n'est guère perméable à leur onction. » (Frantext, Crével R., *La mort difficile*, 1926)

g) Enfin, l'adjonction d'un adjectif n'est pas totalement exclue, même si elle est très rare, puisque nous avons trouvé, dans Frantext catégorisé, dix occurrences attestant ce cas de figure, toutes au 20^{ème}. Précisons qu'il s'agit à chaque fois d'un adjectif évaluatif : *le fait certain est que* / *le fait remarquable est que* / *le fait capital est que* / *le fait central est que* / *le fait objectif est que* / *le fait bizarre est que* / *le fait essentiel est que*, ...¹³ Soit quelques exemples :

(18) Prenez les choses comme vous voudrez, **le fait certain est que**, pendant que j'errais à la recherche de cette introuvable situation, mon esprit devenait le lieu d'une fermentation véhémement. (Frantext, Duhamel G., *La confession de Minuit*, 1920)

(19) L'idéal cher à Lénine, d'une société où l'ingénieur serait en même temps manoeuvre, s'est en tout cas heurté **aux faits**. **Le fait capital est que** la technique comme la science s'est à ce point compliquée qu'il n'est pas possible qu'un seul homme embrasse la totalité de ses principes et de ses applications. (Frantext, Camus A., *L'homme révolté*, 1951)

(20) Au fond, c'était plutôt gai : une grande nuit de fiesta ; l'allégresse était partout dans la campagne. **Le fait bizarre est que** cette allégresse nous gagnait : nous n'avions plus de souci aucun. (Frantext, Gracq J., *Lettrines*, 1967)

Il ressort de ces observations de nature syntaxique que si *le fait est que* forme une unité grammaticale susceptible de commuter avec des adverbes comme *certes*, *assurément*, ... le figement de cette locution reste relatif¹⁴, ce qui nous amène à comparer son fonctionnement sémantico-pragmatique avec deux locutions adverbiales qui évoquent aussi la notion de *fait* : *en fait* et *de fait*.

2. Deux locutions adverbiales figées : *en fait* et *de fait*

2. 1. Pour mener cette étude comparative, nous nous sommes appuyée sur les travaux de Rossari (1992 & 1997)¹⁵ consacrées à ces deux locutions, ainsi que sur l'analyse que Blumenthal (1996) propose de la seule locution *en fait*¹⁶.

¹² Nous relevons précisément 5 fois ce cas de figure.

¹³ On trouve la première occurrence en 1920 et la dernière en 1967.

¹⁴ En dépit de la pragmatization (au sens de Dostie 2004) qui affecte cette locution, *le fait est que* reste une locution centrée sur un nom spécifiant toujours l'existence d'un état de choses ; c'est dans ce sens que nous pouvons parler de locution nominale. Notre analyse se veut donc un peu compositionnelle, même si nous admettons que la valeur du tout détermine aussi ses parties. Pour une analyse similaire de la locution adverbiale *tout compte fait*, voir Lenepveu (2006).

¹⁵ L'analyse de Rossari s'appuie elle-même sur les travaux de Flaux (1980).

¹⁶ Pour une étude de *en fait* à l'oral, cf. Savelli (2001).

Selon Rossari (1997), *en fait* marque un écart vis à vis du point de vue auquel la locution renvoie, sans instaurer nécessairement une opposition, même si *en fait* s'emploie préférentiellement dans un cotexte oppositif comme dans l'exemple (21) :

(21) On pourrait penser qu'il dort. **En fait** il ne dort pas (Lévy 1988, cit. Rossari 1997 : 145)

Contrairement à la locution adverbiale *en réalité* qui attribue rétroactivement le statut d'apparence au segment de texte antécédent, l'usage de *en fait* n'oblige pas à reconstituer une opposition entre ce qui serait donné comme relevant du réel, et ce qui serait donné comme relevant des apparences. Soit (22) :

(22) Les catholiques essaient toujours de savoir si vous êtes catholique. A moi ça m'arrive surtout parce que mon nom de famille est irlandais et que la plupart des gens d'origine irlandaise sont catholiques. **En fait**, mon père était catholique. Il a renoncé quand il a épousé ma mère. (Salinger 1986, cit. Rossari 1997 : 145)

Pour ce second exemple, nous citons Rossari (1997 : 147) :

« *en fait* marque l'écart qui existe entre l'état de chose général présenté dans le point de vue exprimé par p « la plupart des gens d'origine irlandaise... » et l'état de chose particulier présenté en q « en particulier mon père ». Rien ne permet de tirer du cotexte antécédent qu'en apparence le père du locuteur n'est pas catholique ».

Quant à la locution adverbiale *de fait*, elle aurait pour caractéristique, selon l'auteur, de toujours renforcer le crédit du point de vue qu'elle vient conforter, les points de vue introduits par ce marqueur partageant la caractéristique de confirmer, attester, accréditer le point de vue exprimé auparavant, soit :

(23) Le nouveau James Bond est navrant. **De fait**, il a fait très peu d'entrées (Rossari 1997 : 151)

La distinction établie entre les deux locutions est basée chez Rossari sur le statut du fait évoqué dans l'énoncé introduit : avec *de fait*, il est présenté comme connu c'est-à-dire que l'état de choses introduit a déjà été établi alors qu'avec *en fait*, le fait est présenté comme nouveau, la légitimité de ce point de vue étant assurée par son adéquation aux faits enregistrés dans la mémoire discursive du locuteur.

2. 2. L'analyse de *en fait* et la notion d'écart sont critiquées par Blumenthal (1996 : 259-260) qui donne à cet égard des exemples, pris dans la Presse, où l'information n'est pas nouvelle et, où la locution a plutôt pour fonction, nous citons « de délimiter explicitement la voix du « locuteur » par rapport à d'autres énonciateurs présents dans le texte » (Blumenthal 1996 : 260), « la nouveauté [résidant] bien plus dans le fait que nous apprenons le point de vue assumé en fin de compte par l'auteur » (Blumenthal 1996 : 259). Blumenthal distingue précisément trois emplois :

- un emploi oppositif : en position médiane en particulier, *en fait* a généralement une valeur oppositive. Le locuteur revendique sa propre position et s'oppose à une opinion erronée :

(24) Exemple saisi sur le vif : un demandeur d'emploi qui se prétend électricien n'a **en fait** que le niveau d'un aide-électricien (*Ouest-France*, cit. Blumenthal 1996 : 262)

(25) Le PC qui affirme avoir lancé un appel à la Résistance dès 1940 (cet appel était **en fait** dirigé contre de Gaulle, les Anglais et Vichy, et ne faisait aucune allusion aux Allemands) revendique 70. 000 fusillés (...) (*Evènement du jeudi*, cit. Blumenthal 1996 : 260)

- un emploi non oppositif : en position initiale, et en position médiane quand elle porte sur un membre de phrase, la locution peut établir une relation d'identité partielle et signaler le passage à un degré de pertinence supérieur. Lorsqu'elle introduit ainsi le plus rhématique au niveau communicatif, la locution a souvent une valeur spécifiante, notamment quand elle signale le passage du général au particulier¹⁷. Pour exemples :

(26) On a appris que la compagnie Stalex importe des Etats-Unis une bonne partie de ses déchets qu'elle détruit, **en fait** plus de 60 p. cent (le journal québécois *la Presse*, cit. Blumenthal 1996 : 263)

(27) Un millier d'éditeurs venus de 14 pays y seront installés. La moitié d'entre eux sont canadiens – **en fait** québécois à 96 p. cent (le journal québécois *La Presse*, cit. Blumenthal 1996 : 263)

Dans cet emploi, *en fait* peut porter sur l'ensemble de la phrase et la spécification servir à conforter, voire expliquer ou justifier ce qui a été dit :

(28) Elle (la prostituée française) vend de la fesse, pas de la tendresse. Bien sûr, le cours de la passe varie selon le quartier. A Paris, il est **en fait** proportionnel au prix du mètre carré (*L'évènement du jeudi*, cit. Blumenthal 1996 : 262)¹⁸

- un emploi phatique de la locution : dans la Presse, l'auteur repère ce fonctionnement dans les discours directs, et plus généralement quand l'énoncé se présente comme une contradiction par rapport à une attente implicite et que la locution se paraphrase par « contrairement à ce qu'on pourrait attendre »¹⁹:

(29) Sous le titre rock, on trouve **en fait** tout ce qui bouge dans les courants créatifs d'aujourd'hui (Ouest-France, cit. Blumenthal 1996 : 266).

3. *le fait est que* : dans quel contexte ?

3. 1. Il apparaît que *le fait est que* peut se rapprocher selon les contextes de l'une ou l'autre des deux locutions adverbiales. Tout d'abord, la locution *le fait est que* peut être confirmative et se rapprocher de **de fait**. Ci-dessous une série d'exemples qui montre comment *le fait est que* peut intervenir au niveau illocutoire en confirmant la pertinence d'un acte de discours direct ou rapporté :

(30) Les Nathan lui prédisent 100 000 à 150 000 de bénéfices ! **Le fait est que** l'on tire déjà la quatrième édition du premier volume (Frantext, Gide A.

¹⁷ On peut passer du particulier au général mais les exemples sont plus rares : *Epis de maïs, aubergines, zucchinis, tomates, champignons, pommes de terre, oignons, en fait, tous les types de légumes se prêtent bien à la cuisson au barbecue, moyennant quelques précautions élémentaires* (le journal québécois *Le Presse*, cit. Blumenthal 1996 : 263).

¹⁸ Les deux modes de fonctionnement peuvent se combiner : l'énoncé introduit par *en fait* spécifie et conforte une affirmation précédente tout en s'opposant à une autre affirmation. Voir à ce sujet Blumenthal (1996 : 264).

¹⁹ Il semble que cet emploi correspond au fonctionnement de *en fait* comme embrayeur d'intervention chez Rossari (1992 : 140) & (1997 : 136) : *en fait* n'enchaîne ni sur une suite linguistique ni sur une inférence qu'on pourrait tirer de l'énoncé antécédent, mais renvoie à des informations qui ne sont pas exprimées linguistiquement et qui sont récupérables uniquement à partir des connaissances relatives à la mémoire discursive du locuteur.

Valéry P. , *Correspondance (1890-1942) / 1942*, Valéry à Gide, juillet 1899) / **de fait**, on tire déjà la quatrième édition du premier volume

- (31) - Je l'ai ben dit, déclara Pinceloup, les alloches on les verra point. **Le fait est que** ce nouveau village romain semblait paisible et loin des batailles. (Frantext, Benjamin R. , *Gaspard*, 1915) / **de fait**, ce nouveau village romain semblait paisible et loin des batailles
- (32) Les enfants sont ravis parce que bientôt, disent-ils, on sera forcé de sortir par les fenêtres. **Le fait est que** ce matin la porte est bloquée et que l'on ne peut sortir que par la buanderie. (Frantext, Gide A., *La Symphonie pastorale*, 1919) / **de fait**, ce matin la porte est bloquée
- (33) Moi ma mère me disait tout le temps, Thérèse pourquoi donc que tu te grattes tout le temps la tête ? **Le fait est que** je me grattais tout le temps la tête. A la fin elle y regarde, dans mes cheveux. Mon dieu qu'elle dit ma mère, mais c'est des totos. (Frantext, Queneau R., *Loin de Rueil*, 1944) / **de fait**, je me grattais tout le temps la tête²⁰.

Le fait est que peut encore confirmer la pertinence au niveau d'un contenu propositionnel exprimant l'attitude d'un personnage :

- (34) La façade était peinte en blanc, et les fenêtres garnies de beaux volets verts. Il fut un instant consolé par l'idée de cette magnificence. **Le fait est que** ce château était aperçu de trois ou quatre lieues de distance, au grand détriment de toutes les maisons de campagne ou soi-disant châteaux du voisinage (Frantext, Stendhal, *Le Rouge et le noir*, 1830) / **de fait**, ce château était aperçu de trois ou quatre lieues de distance
- (35) le marquis la sentait hésitante, incertaine, troublée, irrésolue. **Le fait est que** la baronne n'avait plus cette confiante intrépidité qui l'avait longtemps soutenue (Frantext, Saudeau J., *Mademoiselle de la Seiglière*, 1848) : **de fait**, la baronne n'avait plus cette confiante intrépidité
- (36) Je voyais qu'elle admirait sa vigueur. **Le fait est que** je n'en vis jamais qu'un seul plus fort que lui. (Frantext, Lacretelle J. / Sarn [trad.], *Les fêtes de la moisson*, livre quatrième, chapitre premier, 1930) : **de fait**, je n'en vis jamais qu'un seul plus fort que lui.

Si l'on considère maintenant les contextes qui permettent de substituer **en fait** à *le fait est que*, nous pouvons opérer un rapprochement des deux locutions dans des contextes **oppositifs** en nous appuyant sur des exemples attestés à la fin 18^{ème} et au 19^{ème}. Ici encore, *le fait est que* porte sur l'attitude d'un sujet exprimée au niveau illocutoire ou décrite par un verbe psychologique dans le contenu propositionnel :

- (37) On nous annonce chaque jour des succès brillants, on fait mille éloges de Dumouriez pour le populariser, on nous assure que nos armées réunies ont cerné les prussiens ; **le fait est que** nous n'avons que peu de forces à leur opposer. (Frantext, Marat J-P. , *Les Pamphlets (1790-1792) / 1792*) / **en fait**, nous n'avons que peu de forces à leur opposer
- (38) Tel était pourtant l'homme que dans nos cercles l'on disait si grossier, si brutal, maltraitant tout son service, et jusqu'aux dames du palais même. **Le fait est que** l'empereur, au contraire, était des plus scrupuleusement attaché aux convenances, et fort sensible aux petits soins qu'il recevait (Frantext, Las Cases E. de, *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, 1823) / **en fait** l'empereur était des plus scrupuleusement attaché aux convenances
- (39) On faisait du zèle devant ma grand-mère parce qu'on la croyait bien lancée dans le monde et influente. **Le fait est qu'**elle ne l'était ni ne se piquait de l'être (Frantext, Sand G. , *Histoire de ma vie*, 1855) / **en fait** elle ne l'était ni ne se piquait de l'être.

²⁰

En fait serait vraiment inapproprié dans ce contexte car il y a redondance au niveau informationnel. Si *en fait* peut introduire une relation d'identité, cette identité est nécessairement partielle : *Thérèse pourquoi que tu te grattes tout le temps ? ?en fait je me grattais tout le temps la tête. A la fin elle y regarde, dans mes cheveux.*

Que nous n'ayons pas rencontré ce cas de figure dans les textes du 20^{ème} ne signifie pas que la locution *le fait est que* ne fonctionne plus dans des contextes oppositifs ; on a pu trouver des exemples dans notre corpus tiré du Monde (2001-02), mais la locution semble toujours combinée avec un autre marqueur susceptible de marquer l'opposition. Soit :

- (40) **Reprendre les inspections en Irak.** [...] Cette perspective effraie, semble-t-il, tout autant les hommes politiques que les experts, qui, [...], sont aujourd'hui apparemment plus prompts à dénigrer des inspections qu'ils qualifient d'inefficaces. **Or le fait est que** les inspections ont été efficaces, et qu'elles peuvent l'être encore si on leur donne une chance. (Scott Ritter, ancien inspecteur de l'armement de l'UNSCOM, *Le Monde*, 12/04/02)

Un autre type de contexte d'emploi conduit également à rapprocher *le fait est que* et *en fait*. Nous avons vu que la locution *en fait* n'obligeait pas toujours à reconstruire une opposition et qu'elle pouvait avoir une valeur spécifiante, voire explicative ; or *le fait est que* prend dans certains contextes cette valeur spécifiante :

- (41) J'arrivai avant-hier à Bâle, ayant de bonnes raisons pour croire qu'il était midi ; quelle fut ma surprise d'entendre toutes les horloges de la ville me donner un démenti en sonnant une heure ! **Le fait est que** cette ville avance d'une heure sur le reste de l'Europe. (Frantext, Ramond de Carbonnières L., *Lettres de M. William Coxe à M. W. Melmoth*, 1781)
- (42) Nous nous mîmes à pêcher les palourdes de Rouletabille. Mrs Edith avait les pieds nus ; moi aussi. Mais les pieds nus de Mrs Edith m'occupaient beaucoup plus que les miens. **Le fait est que** les pieds de Mrs Edith, que j'ai découverts dans la mer d'Hercule, sont les plus délicats coquillages du monde, et qu'ils me firent si bien oublier les palourdes que ce pauvre Rouletabille s'en serait certainement passé à son déjeuner si la jeune femme n'avait montré un si beau zèle (Frantext, Leroux G., *Le Parfum de la dame en noir*, 1908)

Cependant, la substitution de *en fait* ou de *de fait* à la locution *le fait est que* n'est pas toujours habituelle. Il apparaît que dans certains contextes le point de vue introduit par *le fait est que* est tout simplement posé comme indiscutable et dissocié de points de vue présentés dans le cotexte gauche comme relevant de l'incertain :

- (43) Il a eu peur, ou bien il a cru voir s'élever une république et ses opinions que je respecte à cet égard, l'ont détourné d'y prendre part. **Le fait est que** dès les premiers jours il a déclaré qu'il se retirait des affaires et il a porté sa démission au Préfet. (Frantext, Sand G., *Correspondance* : 1830)
- (44) Qu'on nous ait invités pour la seule joie de nous réunir ou pour un peu plus que cela, **le fait est que** ce déjeuner demeura sans lendemain. (Frantext, Leiris M., *La règle du jeu* : 3 : *Fibrilles*, 1966)
- (45) On ne saurait dire s'il était au courant, ou non, des travaux de Cugnot, mais **le fait est que** l'on voit encore, au musée de Birmingham, une voiture à vapeur construite par lui en 1784. (Frantext, Rousseau P., *Histoire des techniques et des inventions*, 1967)

Le fait est que semble très proche du fonctionnement de *toujours est-il que* et peut même enchaîner sur une interrogative :

- (46) On se souvient que le rapport réalisé voilà un peu moins d'un an par la direction générale des impôts évaluait à moins de 80 par an le nombre des contribuables qui cherchaient à échapper à l'impôt sur le revenu (...). Mais, dans les milieux d'affaires, ces statistiques ont été accueillies avec scepticisme.
A tort ou à raison ? **Le fait est que**, dans l'intervalle, le climat a changé. De nombreux experts pensent même que les candidats à l'expatriation ont été moins nombreux en 2000 (*le Monde*, 13/03/01).

Dans ces exemples, la locution semble tout simplement renforcer la portée argumentative du point de vue énoncé en faisant valoir la vérité de la proposition, quelle que soit la modalité sous laquelle celle-ci est énoncée.

Nous pouvons résumer les différentes valeurs en contexte que nous venons de décrire sous la forme du tableau suivant :

A. Valeur confirmative : la substitution est possible par *de fait*.

A. 1. Confirmation portant sur la force illocutoire

(33) Moi ma mère me disait tout le temps, Thérèse, pourquoi donc que tu te grattes tout le temps la tête ? **Le fait est que** je me grattais tout le temps la tête. A la fin elle y regarde, dans mes cheveux. Mon dieu qu'elle dit ma mère, mais c'est des totos. (Frantext, Queneau R., *Loin de Rueil*, 1944) / **de fait**, je me grattais tout le temps la tête.

A. 2. Confirmation portant sur le contenu propositionnel

(35) le marquis la sentait hésitante, incertaine, troublée, irrésolue. **Le fait est que** la baronne n'avait plus cette confiante intrépidité qui l'avait longtemps soutenue (Frantext, Saudeau J., *Mademoiselle de la Seiglière*, 1848) / **de fait**, la baronne n'avait plus cette confiante intrépidité.

B. Valeur oppositive : la substitution est possible par *en fait*

(39) On faisait du zèle devant ma grand-mère parce qu'on la croyait bien lancée dans le monde et influente. **Le fait est qu'**elle ne l'était ni ne se piquait de l'être (Frantext, Sand G., *Histoire de ma vie*, 1855) / **en fait**, elle ne l'était ni ne se piquait de l'être.

C. Valeur explicative : la substitution est possible par *en fait*

(42) Nous nous mêmes à pêcher les palourdes de Rouletabille. Mrs Edith avait les pieds nus ; moi aussi. Mais les pieds nus de Mrs Edith m'occupaient beaucoup plus que les miens. **Le fait est que** les pieds de Mrs Edith, que j'ai découverts dans la mer d'Hercule, sont les plus délicats coquillages du monde, et qu'ils me firent si bien oublier les palourdes que ce pauvre Rouletabille s'en serait certainement passé à son déjeuner si la jeune femme n'avait montré un si beau zèle (Frantext, Leroux G., *Le Parfum de la dame en noir*, 1908) / **en fait**, les pieds de Mrs Edith [...] sont les plus délicats coquillages du monde.

D. Valeur simplement renforçative : la substitution par *de fait* et *en fait* n'est pas naturelle

(44) Qu'on nous ait invités pour la seule joie de nous réunir ou pour un peu plus que cela, **le fait est que** ce déjeuner demeura sans lendemain. (Frantext, Leiris M., *Le règle du jeu : 3 : Fibrilles*, 1966)

Recherchons maintenant ce qui peut fonder cette apparente diversité d'effets de sens en contexte.

4. *Le fait est que p*, une construction spécificationnelle

Pour essayer de proposer une analyse unitaire des différents emplois observés de la locution, nous allons nous attacher à l'étude de la structure syntactico-sémantique de la locution comme faisant partie d'une construction phrastique *le fait est que p*, et nous verrons dans quelle mesure, cette construction s'apparente aux phrases copulatives spécificationnelles telles qu'elles sont identifiées chez Higgins (1976).

Nous observons tout d'abord que *fait* appartient à cette classe de noms qui ont la double propriété de pouvoir constituer la tête d'un SN avec un constituant phrastique

comme complément, et de fonctionner aussi comme sujet grammatical du verbe *être*. Ainsi, dans l'énoncé (47), le nom constitue la tête d'un SN avec une subordonnée complétive²¹ :

(47) **Le fait / l'idée / l'hypothèse** qu'il démissionne ne nous déplaît pas (Riegel 1996 : 315)

mais ces mêmes noms peuvent entrer dans une phrase copulative dont la partie verbale est constituée d'une subordonnée complétive ou d'une construction infinitive. Soit :

- (48) **Le fait est qu'**il a démissionné
 (49) **L'idée est qu'**il démissionne au plus vite
 (50) **L'hypothèse est qu'**il démissionnera au plus vite.

M. Riegel (1996) a étudié le statut référentiel de ces noms quand ils se construisent avec un complément phrastique (NCP) et mis en avant leur rôle de classificateur par rapport au contenu propositionnel. Par exemple, dans l'énoncé (51)

(51) L'impression que quelqu'un m'observe m'était désagréable / L'impression d'être observé par quelqu'un m'était désagréable (Riegel 1996 : 317)

le nom dit à complément propositionnel ou à complément phrastique (NCP) joue le rôle de classificateur par rapport au contenu propositionnel dont il précise le statut ontologique de *pure impression* éprouvée par le locuteur et non pas, par exemple, de fait, d'hypothèse ou de possibilité, et le contenu propositionnel spécifie en quoi consiste l'impression éprouvée par le locuteur. L'auteur établit alors des distinctions parmi ces NCP jouant un rôle de classificateur, et entretenant une relation de catégorisation avec leur complément phrastique : noms de sensation (*impression, ...*), noms de sentiment (*désir, peur, espoir, ...*), noms épistémiques (*idée, hypothèse, constat, ...*), noms d'attitude axiologique (*conviction, certitude, ...*), noms d'actes illocutoires et argumentatifs (*promesse, annonce, menace, ...*), noms de modalité vériconditionnelle (*nécessité, possibilité, risque, probabilité, ...*) ; cependant, il est précisé que des NCP comme *le fait que/de* ou *le moment de* ne s'apparentent à aucune des sous-classes identifiées et constituent des singletons.

C'est justement le fonctionnement marginal de *fait* par rapport à d'autres noms sous-spécifiés²² comme *objectif, hypothèse, problème* ou *idée* que nous voulons développer en comparant le fonctionnement de *le fait est que p* aux phrases copulatives spécificatielles.

Il apparaît que la locution *le fait est que p* ne répond pas à certaines des caractéristiques de la phrase spécificatielle²³. Tout d'abord, la construction *le fait est que p* n'est pas réversible²⁴ :

²¹ Pour une analyse de *le fait que p*, voir Allaire (1975) et aussi Blumenthal (1998).

²² La dénomination est empruntée à Legallois (2006).

²³ Pour les tests, nous nous appuyons sur les travaux de Higgins (1976), mais aussi sur les analyses de Declerck (1983) et de Verheugt-Daatzelaar (1990). Nous renvoyons encore tout particulièrement à l'analyse de Blanche-Benveniste (1992) qui étudie, pour le français, le fonctionnement des noms « évaluatifs » susceptibles d'entrer dans ce type de séquences verbales. Précisons que ce dernier auteur n'utilise pas l'appellation de « phrase spécificatielle ».

²⁴ Par exemple : *Mon meilleur ami est Paul / Paul est mon meilleur ami*. Le critère de réversibilité permet d'opposer les phrases spécificatielles aux phrases prédicatielles,

(52) *l'objectif est que p / p est l'objectif*

(53) *le fait est que p / *p est le fait*

Nous remarquons également la difficulté de faire entrer en concurrence la construction *le fait est que* avec la pseudo-clivée *le fait, c'est que p*²⁵ dont nous n'avons rencontré aucune occurrence dans Frantext. Or les pseudo-clivées et les constructions spécificatioennelles co-existent le plus souvent, et surtout, présentent la même organisation informative selon Higgins (1976), l'information nouvelle occupant la position de focus : *l'objectif est que p / l'objectif, c'est que p, le problème est que p / le problème, c'est que p, la solution est que p / la solution, c'est que p*. Enfin, il est admis que la phrase copulative spécificatioennelle peut répondre à la question *Quel est le N ?*, et qu'elle est également compatible avec la pro-forme *tel*²⁶. *Objectif* et *problème* entrent ainsi sans difficulté dans les deux structures : *Quel est l'objectif ? / ...tel est l'objectif ; Quel est le problème ? / ...tel est le problème*. Précisons à cet égard que le terme *fait* demande à être au pluriel pour que *quel* et *tel* fonctionnent comme pro-forme : *Quels sont les faits ? Tels sont les faits*. S'il est possible de trouver des exemples au singulier, *fait* est alors combiné avec un adjectif qualificatif et/ou une relative. Par exemple :

(54) **Quel est le fait** qui vous a conduit à mener la vie que vous menez ici ?
(Frantext, Balzac H. de, *L'envers de l'histoire contemporaine*, 1850)

(55) Une défaillance de la personnalité, **tel est le fait initial** qui détermine tous les personnages de Flaubert à se concevoir autres qu'ils ne sont (Frantext, Gaultier J. de, *Le Bovarysme*, 1902).

Tous ces tests mettent en cause la pertinence au niveau ontologique de l'unicité existentielle associée, en principe, à l'article défini singulier, et donc à l'emploi de **fait** dans la construction *le fait est que p*. Du point de vue référentiel, la situation est comparable au contexte suivant et à l'analyse qu'en propose De Mulder (2004 : 75) :

(56) L'Italie, **le** pays où on mange des spaghettis (citation Charaudeau 1992 : 183).

Suivant l'auteur, la présomption d'unicité est maintenue, mais elle opère sur un autre plan, qu'il appelle celui de la fonction expressive : *le* signale la prééminence de l'entité désignée par rapport à la classe à laquelle elle appartient. Dans le cas de figure présent, cette prééminence opère manifestement au niveau modal en isolant le fait considéré dans un ensemble de faits envisagés comme le seul qui soit indubitable²⁷.

lesquelles ne possèdent pas cette propriété : *Paul est un bon instituteur / ?? Un bon instituteur est Paul*.

²⁵ Cette construction est bien sûr possible mais *fait* retrouve tout son sens lexical.

²⁶ Deux exemples de Blanche-Benvéniste (1992 : 13) :

(a) *Quel est l'atout ?*

L'atout est que nous avons de l'argent

(b) *Le sentiment dominant est que cela continue*

Cela continue ; tel est le sentiment dominant

²⁷ Ce qui justifie l'emploi de l'article défini ne peut être ici l'unicité objective du référent dans une situation extra-linguistique. Le fait n'étant jamais unique, l'unicité ne peut être garantie que par la présomption de la prééminence du référent : le fait en question est présenté comme indiscutable par rapport à d'autres faits qui ne le sont pas, et qui alors ne sont pas véritablement des faits. L'unicité existentielle associée ici à l'article défini ne peut être pertinente

C'est donc en tant que marqueur de modalité qu'il convient maintenant d'étudier *le fait est que*.

5. La fonction modalisatrice de *le fait est que*

Intuitivement, la locution semble attribuer le statut de *fait* au contenu propositionnel et présenter ainsi ce point de vue comme pré-établi parce qu'en parfaite adéquation avec le réel, *le fait est que* partageant avec les verbes factifs²⁸ comme *savoir, oublier, ignorer, cacher* la propriété de présupposer le contenu de la complétive²⁹. Il s'ensuit que l'origine du point de vue introduit par *le fait est que* ne peut pas être attribuée au locuteur en tant qu'il est responsable de l'énonciation, puisqu'il préexiste à l'acte d'énonciation. Le locuteur prend néanmoins position quant à la validité de *p* : à la différence des adverbess de modalité épistémique (*peut-être, certainement, ...*) qui signalent le caractère subjectif du propos et par là en affaiblissent la portée³⁰, et laissent la possibilité d'un doute, *le fait est que* marque la totale adhésion du locuteur vis à vis du contenu propositionnel, d'où l'impossibilité d'enchaînements du type *le fait est que p mais je n'en crois rien* ou *le fait est que p mais je n'en suis pas sûr*.

Lorsque le locuteur adhère de cette façon à la vérité de la proposition sans se présenter comme étant à la source du point de vue, Nølke (1994) parle de lien d'accord³¹: Ainsi, l'adverbe *certes*, dans la structure *certes p*, indique que le locuteur entre dans une relation d'accord avec le point de vue évoqué attribué à un être discursif autre que le locuteur, qui peut être l'allocutaire, une tierce personne, une instance collective, ... Avec *le fait est que p*, nous pouvons également parler d'accord dans la mesure où le lien concerne un point de vue construit avant l'énonciation, point de vue que le locuteur ratifie. *Le fait est que* introduit un point de vue qui est attribué à une origine distincte du locuteur sans que puisse être identifiée la source du savoir (*savoir transmis, perception, ...*)³² mais le point de vue est acquis pour le locuteur, il fait partie de son savoir actuel.

qu'au niveau modal. Dans un exemple du type *On dira ce qu'on voudra, mais le fait est que...*, il semble qu'on ait bien l'idée de l'ensemble envisagé et la prééminence du fait au niveau modal.

²⁸ Sur les verbes factifs, voir Kreutz (1998), ainsi que Korzen (2001).

²⁹ Dans la perspective de Berrendonner (1981), *p* est présupposée ON-vraie, c'est-à-dire validée par l'agent vérificateur ON.

³⁰ Voir à ce sujet Borillo (2004).

³¹ Dans la perspective de Nølke, un point de vue se constitue d'un jugement qui porte sur un contenu propositionnel, et ce sont des « êtres discursifs » qui sont mis en relation avec les différents points de vue (*locuteur, allocutaire, ON, ...*), d'où le statut particulier du locuteur qui est à la fois responsable de l'énonciation et source de points de vue. Précisément, tout point de vue doit être lié au locuteur par un des liens suivants (Nølke 1994: 150)

- le lien de responsabilité : le locuteur se présente comme étant à l'origine du point de vue, il « s'associe » à ce point de vue.
- Le lien de non-responsabilité : le locuteur se dissocie du point de vue en ne prenant pas position quant à sa validité et se laisse la possibilité de contredire ce point de vue.
- Le lien d'accord : le locuteur se présente comme n'étant pas à l'origine du point de vue mais il l'accepte et s'autorise à enchaîner sur ce point de vue.

Sur les développements de la théorie scandinave en général et le statut du locuteur en particulier, voir, bien sûr, Nølke, Fløttum & Norén (2004), mais aussi Nølke (2005) et Nølke (2006a).

³² Et sans que puisse être évaluée la fiabilité de l'information véhiculée.

Sur le plan argumentatif, il en découle, qu'en prenant ainsi en charge³³ un point de vue donné pour acquis, le locuteur peut, au moyen de la locution *le fait est que*, renforcer la portée de son discours, ce que nous avons vu précédemment. *Le fait est que* est d'ailleurs à même d'entrer en corrélation avec l'adverbe concessif *certes* pour renforcer la portée argumentative du point de vue avancé comme contre-argument à ce qui précède (*certes p mais le fait est que q*)³⁴. Un exemple :

- (57) **Certes**, je n'aurais jamais osé, de ma propre impulsion, envoyer l'enfant seul auprès des loups. **Mais le fait est que** nous venons de vivre auprès d'eux sans dommage. (Frantext, Bataille M., *L'arbre de Noël*, 1967)

Sur le plan du dynamisme communicatif, il est notable que la locution a la capacité de faire passer au premier plan un point de vue donné comme pré-établi, alors qu'il y a le plus souvent coïncidence entre ce qui est présupposé et ce qui constitue le thème, l'arrière-plan dans le cadre de la « présupposition stratificationnelle » de Kronning 1996. Ceci est attesté par la relation que la locution peut entretenir avec, d'une part, les subordonnées factuelles en *si* et d'autre part, les subordonnées concessives introduites par *bien que* quand elles sont placées en tête de phrase, deux types de subordonnées auxquelles on reconnaît habituellement une position thématique³⁵. Soit des exemples choisis dans *Le Monde* :

- (58) S'il ne faut pas négliger cette capacité de mobilisation de dernière minute, et le soutien appuyé de la puissante centrale syndicale LO, **le fait est que** les sociaux-démocrates n'ont cessé de baisser dans les sondages depuis juillet. (Le Monde, 16/09/02)
- (59) S'il faut diviser au moins par deux cette estimation très optimiste, **le fait est que** la situation délétère qui règne dans les territoires palestiniens depuis le début de l'Intifada, il y a deux ans, n'a pas dissuadé les pèlerins... (Le Monde 20/09/02)
- (60) **Bien que** les aspérités de celui-ci disparaissent quelquefois dans les traductions anglaises de ses livres, **le fait est qu'**il y a, chez Bourdieu, une difficulté d'expression propre à rebuter le lecteur anglophone, que l'on sait réticent dès qu'on le prive d'idées claires et de définitions précises. (Le Monde, 26/01/02)
- (61) **Bien que** la KFOR « soit responsable pour la situation « dans la zone tampon entre la Serbie et le Kosovo selon un accord de 1999, **le fait est que** les terroristes albanais se servent de cette zone pour leurs actions criminelles » a ajouté M. Kostunica. (Le Monde, 7/09/02)

Dans chacun de ces exemples, *le fait est que* attribue une position rhématique à ce qui est donné comme acquis et renforce ainsi la crédibilité du propos et par là sa portée argumentative.

³³ Précisons que la ScaPoLine ne reconnaît pas le locuteur responsable d'un point de vue dont il n'est pas la source. Le lien d'accord est donc un lien de non-responsabilité, ce que critiquent Dendale & Coltier 2005 : que le locuteur soit à l'origine du point de vue ou qu'il entretienne simplement un lien d'accord avec celui-ci, il y a, dans les deux cas, prise en charge par le locuteur du point de vue. Les auteurs proposent de concevoir la responsabilité comme un lien concernant un point de vue construit par le locuteur dans l'énonciation, et l'accord comme un lien concernant un point de vue construit avant l'énonciation dont le locuteur ratifie la valeur de vérité. La notion de prise en charge recouvre ainsi les deux types de liens : responsabilité et accord. Nous retenons cette analyse, mais nous envisageons les liens d'accord, à l'instar de Nølke (2006_b : 35), sous la forme d'un continuum allant de la faible adhésion du locuteur à l'accord fort. *Le fait est que* indique alors un accord fort.

³⁴ Pour l'analyse argumentative et polyphonique des structures concessives du type *certes p mais q*, nous renvoyons à Ducrot (1984, chap. VIII) et Nølke (1994, chap. IV).

³⁵ Voir Morel (1996) pour les concessives, Stage (1991) et Muller (1996) pour les subordonnées introduites par *si*.

6. Conclusion

Nous avons voulu montrer comment la locution *le fait est que* présente simultanément une fonction pragmatique et une fonction modalisatrice dont l'une peut selon les contextes se trouver privilégiée par rapport à l'autre³⁶. Ces deux fonctions prennent leur origine dans la structure syntactico-sémantique de la locution, et donnent lieu à divers effets de sens en contexte.

La fonction modalisatrice domine dans les contextes où *le fait est que* n'enchaîne pas sur un discours explicitement attribué à autrui. La locution isole la proposition, dont la validité est ratifiée par le locuteur, d'une proposition ou d'un ensemble de propositions qui restent incertaines pour lui, d'où la paraphrase la plus naturelle *il est vrai que / il est indéniable que/ il est indiscutable que*, et le caractère incongru de la substitution par *en fait* et *de fait*³⁷.

Quant à la fonction pragmatique interactive, elle peut être mise en évidence lorsque le point de vue du locuteur est mis en relation explicitement avec un point de vue attribué à un énonciateur distinct du locuteur. Et nous avons vu que dans ce cas, la locution servait soit à confirmer (paraphrase par *de fait*), soit à contredire ou expliciter le discours d'autrui (paraphrase par *en fait*)³⁸.

Université de Caen Basse-Normandie,
CRISCO

Bibliographie :

- Aijmer K. (2007), « The interface between discourse and grammar *the fact is that* », Celle, A. & Huart, R. (éds), *Connectives as Discourse Landmarks*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, pp. 31-46.
- Akmajian, A. (1970), *Aspects of the grammar of focus in English*, New-York, Garland.
- Allaire, S. (1975), « Le syntagme *le fait que* », *Le français moderne*, 43, 4, pp. 308-337.
- Anscombre, J.-C. & Ducrot, O. (1983), *L'argumentation dans la langue*, Paris-Bruxelles, Mardaga.
- Berrendonner, A. (1981), *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Editions de Minuit.
- Blanche-Benvéniste, C., (1992), « Sur un type de nom « évaluatif » portant sur les séquences verbales », *Review of applied linguistics*, 97-98, pp. 1-25.
- Blumenthal, P. (1996), « Le connecteur *en fait* », Muller Cl. (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique*, Tübingen, Niemeyer, pp. 257-269.
- Blumenthal, P. (1998), « *Le fait que* : origine et combinatoire », *Travaux de linguistique*, 36, pp. 147-160.
- Boone A. (1998), « Essai de typologie des phrases copulatives », Forsgren, M., Jonasson, K. & Kronning, H. (éds), *Prédication, assertion, information*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, pp. 67-80.

³⁶ Pour les formes anglaises *the fact is* et *the fact is that*, K. Aijmer (2007) propose une analyse purement pragmatique. Selon l'auteur, la signification pragmatique de ces marqueurs est le résultat d'implicatures conversationnelles. Sont précisément en cause les maximes *Parlez brièvement* et *Parlez simplement*, la transgression de ces maximes signalant le caractère non stéréotypique de l'état de choses dont il est question.

³⁷ Mais dans la mesure où *le fait est que p* présuppose la vérité de la complétive, la paraphrase *il faut admettre que* ou *il faut reconnaître que* reste acceptable.

³⁸ Mais dans la mesure où le locuteur signale son adhésion totale au point de vue donné comme pré-établi, la paraphrase *il est vrai* ou *il est indiscutable* reste recevable.

- Borillo, A. (2004), « Les « Adverbes d'opinion forte » *selon moi, à mes yeux, à mon avis, ...* : point de vue subjectif et effet d'atténuation », *Langue française*, 142, pp. 31-57.
- Declerck, R. (1983), « Predicational clefts », *Lingua*, 61, pp. 9-45.
- Dendale, P. & Coltier, D. (2005), « La notion de prise en charge ou de responsabilité dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique », Bres, J. & alii (éds), *Dialogisme et polyphonie*, de boeck.duculot, Bruxelles, pp. 125-139.
- De Mulder, W. (2004), « L'article défini comme médiateur », Delamotte-Legrand, R. (éd.), *Les médiations langagières*, vol. I, Presses Universitaires de Rouen, pp. 67-82.
- Dostie, G. (2004), *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs*, de boeck.duculot.
- Ducrot, O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Editions de Minuit.
- Flaux, N. (1980), « A propos de *de fait, en fait, en effet* et *effectivement* », *Le français moderne* 48, pp. 110-139.
- Higgins, F. (1976), *The Pseudo-Cleft Construction in English*, Indiana University Linguistics Club.
- Korzen, H. (2001), « Facticité, semi-facticité et assertion : le cas des verbes *savoir, ignorer, oublier* et *cacher* », *Studia Romanica Upsaliensia*, 63, Uppsala, pp. 321-333.
- Kreutz, Ph. (1998), « Une typologie des prédicats factifs », *Le français moderne*, 66, 2, pp. 141-181.
- Kronning, H. (1996), Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal *devoir*, *Studia Romanica Upsaliensia*, 54, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis.
- Legallois, D. (2006), « Quand le texte signale sa structure : la fonction textuelle d'une certaine catégorie nominale », D. Legallois (dir.), *Cohésion, Cohérence et Textualisation*, Revue électronique CORELA.
- Legallois, D. & Gréa Ph. (à paraître), « *L'objectif de cet article est de...* : Construction spécifique et grammaire phraséologique », *Cahiers de praxématique*.
- Le Grand Robert de la langue française* (1992), *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, P. Robert, 2^{ème} édition revue par A. Rey, Paris, Dictionnaire Le Robert.
- Lenepveu, V. (2006), « Structure grammaticale et valeur sémantico-pragmatique des locutions adverbiales de reformulation *tout compte fait, tout bien considéré, tout bien pesé, ...* », J. François & S. Mejri (dir.), *Composition syntaxique et figement lexical*, Bibliothèque de *Syntaxe & Sémantique*, 3^{ème} vol., Presses Universitaires de Caen, 187-202.
- Nølke, H., Fløttum, K. & Norén, C. (2004), ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique, Paris, Kimé.
- Nølke, H. (1994), *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain-Paris, Peeters.
- Nølke, H. (2005), « Le locuteur comme construction du sens », Bres, J. & alii (éds), *Dialogisme et polyphonie*, de boeck.duculot, Bruxelles, pp. 111-140.
- Nølke, H. (2006_a), « Pour une théorie linguistique de la polyphonie : problèmes, avantages, perspectives », L. Perrin (éd.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Recherches linguistiques, 28, pp. 215-241.
- Nølke, H. (2006_b), « Connecteurs pragmatiques. Apport de quelques connecteurs à la structure polyphonique », *Le français moderne*, 1, pp. 32-43.
- Morel M-A. (1996), *La concession en français*, Paris-Gap, Ophrys
- Muller Cl. (1996), *La subordination en français*, Paris, A. Colin.
- Rey, A., 1992, *Dictionnaire Historique de la Langue Française*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Riegel, M. (1996), « Les noms à compléments propositionnels : en quoi sont-ils plus abstraits que d'autres ? », Flaux, N., Glatigny, M. & Samain, D. (éds.), *Les noms abstraits. Histoire et théorie*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 313-321.
- Rossari, C. (1992), « *De fait, en fait, en réalité* : trois marqueurs aux emplois inclusifs », *Verbum* 3, pp. 139-161.
- Rossari, C. (1997, 1^{ère} édition 1993), *Les opérations de reformulation. Analyse du processus des marques dans une perspective contrastive français-italien*, Bern, Berlin, Frankfurt/M., New-York, Paris, Wien, Editions Scientifiques européennes, Peter Lang.
- Savelli, M. (2001), « *En fait* en français contemporain : proposition d'analyse », *Recherches sur le français parlé*, 16, pp. 63-82.
- Schwenter, S. A. & Traugott, E. C. (2000), *Invoking scalarity. The development of in fact*, *Journal of Historical Pragmatics*, vol. 1 (1), pp. 7-25.
- Stage, L. (1991), « Analyse syntaxique et sémantique de la conjonction *si* dans les propositions factuelles », *Revue Romane* XXVI-2, pp. 163-205.

- Sweetser, E. E., (1990), *From etymology to pragmatics. Metaphorical and Cultural Aspects of Semantic Structure*, Cambridge University Press.
- Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIXème et du XXème* (1971-1994), P. Imbs puis B. Quemada (dir.), Paris, CNRS INALF, Klincksieck puis Gallimard.
- Van Peteghem, M. (1987), «La réversibilité et les phrases copulatives spécificationnelles », *Travaux de linguistique* 14/15, pp. 193-207.
- Van Peteghem, M. (1991), *Les phrases copulatives dans les langues romanes*, Gottfried Egert, Wilhemsfeld.
- Verheugd-Daatzelaar, E. (1990), *Subject Arguments and Predicate Nominals. A study of French Copular Sentences with two NPs*, Amsterdam-Atlanta, Rodopi.